

Zone 30

6

Le nettoyage
de printemps

9

Smart Café

11



SERVICES COMMUNAUX

Accueil
02/462.10.00
info@wemmel.be

Académie de Musique,
Langage et Danse
02/462.16.00
info@academiewemmel.be

Bibliothèque
02/462.10.10
bib@wemmel.be

Affaires civiles
02/462.10.20
burgerzaken@wemmel.be

ECF (école maternelle et
primaire)
02/462.15.00
info@ecfwemmel.be

Finances
02/462.17.50
financien@wemmel.be

GBS De Wondertuin
02/462.14.00
info@gbswemmel.be

Sécurité intégrale
02/462.12.10
veiligheid@wemmel.be

Crèche communale
02/462.12.50
kdv.snoopy@wemmel.be

Centre de services local
EUREKA
02/462.18.00
eureka@wemmel.be

Economie locale
02/462.12.30
lokale.economie@wemmel.be

Environnement
02/462.11.10
omgeving@wemmel.be

Qualité et politique du logement
02/462.11.50
huisvesting@wemmel.be

Patrimoine & mobilité
02/462.11.20
patmob@wemmel.be

Résidence Geurts
02/462.13.00
receptie.residentie@wemmel.be

Service social du CPAS
02/462.19.00
socialedienst@wemmel.be

Loisirs & bien-être
02/462.10.50
vtw@wemmel.be

COLLEGE DES BOURGEMESTRE ET ECHEVINS

Walter Vansteenkiste -
bourgmestre
aménagement du territoire,
personnel,
police & sécurité intégrale,
politique générale & participation

Monique Van der Straeten
académie, bien-être & intégration,
communication, économie
locale, enseignement
d'accompagnement,
TIC & digitalisation

Christian Andries
affaires européennes et
internationales, bibliothèque,
culture, événements, tourisme

Roger Mertens
affaires civiles,
affaires juridiques, cimetière,
population, sport

Raf De Visscher
affaires territoriales,
enseignement, jeunesse

Vincent Jonckheere
environnement & développement
durable, finances, mobilité

BUREAU PERMANENT CPAS

Président
Armand Hermans

Membres
Annie Vanderhaegen,
Bernard Carpriau et Carol Delers

COLOPHON

Rédaction
Service Information Wemmel,
info@wemmel.be

Contact
T 02/462.05.00
E info@wemmel.be

Editeurs responsables
Walter Vansteenkiste,
p/a rue J. Bruyndonckx 135,
1780 Wemmel
Armand Hermans,
p/a avenue K&H De Raedemaeker 11,
1780 Wemmel

Mise en page et impression
Imprimerie Van der Poorten



*Cette impression a été réalisée
entièrement neutre en carbone.*



Smart Café de la bibliothèque de Wemmel

En savoir plus à la page 11

MOT DU BOURGMESTRE

Chers Wemmelois,

La période des fêtes de fin d'année est à nouveau derrière nous, et nous sommes heureux d'avoir pu finir l'année en beauté avec un regard sur le succès de notre premier marché de Noël et l'action 'Liever Lokaal'. Grâce aux nombreux commerçants qui ont soutenu le projet, nous pouvons nous féliciter du succès de cette campagne. Jetez sans plus attendre un coup d'œil au site Internet de la commune pour découvrir les gagnants du concours!

Le moment est à présent venu d'envisager cette nouvelle année, qui sera en juin et en octobre ponctuée d'élections. Dans les prochaines éditions de notre Wemmel Info, nous vous informerons des élections flamandes, fédérales et européennes. Les élections locales, qui se tiendront en octobre, méritent également un mot d'explication, mais nous y reviendrons plus tard.

Mais n'anticipons pas trop sur les événements. Les mois qui viennent seront eux-mêmes déjà bien chargés également. En ce début d'année, nous allons à nouveau orienter nos efforts sur la sécurité routière et la qualité de vie dans notre commune. L'introduction projetée d'une vaste zone 30 s'inscrit en effet dans le cadre du plan de mobilité que nous déployons depuis l'année dernière. Limiter la vitesse à 30 km/h présente de nombreux avantages et profite indéniablement à la sécurité de chacun et à la qualité de vie des riverains. Nous poursuivrons en outre nos efforts dans le cadre de la lutte contre les déversements clandestins, et nous ouvrirons de nouvelles perspectives aux jeunes familles wemmeloises en créant des places d'accueil supplémentaires pour les enfants.

Mais ce n'est pas tout: les projets d'égouttage du Ronkel et du Molenweg sont à présent définitifs, tout comme les plans pour le réaménagement de l'avenue de Limburg Stirum, la rénovation de notre hall des sports et la rénovation et l'extension de la maison communale.

Bref, en 2024 également, l'administration s'emploiera à vous faire bénéficier d'une commune agréable et sûre où il fait bon vivre. Tout simplement parce qu'il s'agit là de notre mission.

Walter
Bourgmestre

Gagnants de l'action de fin d'année 'Liever Lokaal'

En fin d'année, nous avons voulu donner un coup de pouce aux commerçants locaux de Wemmel. En collaboration avec la province du Brabant flamand, la commune a organisé l'action de fin d'année 'Liever Lokaal', dans le cadre de laquelle les clients pouvaient remporter de nombreux prix tout simplement en faisant leurs achats auprès des commerçants participants. En marge des 100 chèques-cadeaux de 20 € à faire valoir auprès des commerçants locaux, la cagnotte comportait aussi un caddie de courses très pratique et un splendide vélo électrique Norta.

Etes-vous l'un des heureux gagnants?

Une liste de tous les gagnants a été publiée sur le site Internet de la commune www.wemmel.be. Découvrez sans plus attendre si vous y figurez!

4

☎ 02/462.12.30

✉ economie.locale@wemmel.be



Des places d'accueil supplémentaires pour les enfants

Afin de remédier à la crise de l'accueil de l'enfance, l'Agentschap Opgroeien a lancé en juillet de l'année dernière un appel aux administrations locales en vue de créer des places d'accueil supplémentaires avec subvention du tarif sur base des revenus.

L'administration locale de Wemmel a introduit une demande et est ainsi parvenue à obtenir pas moins de 24 places supplémentaires avec subvention du tarif sur base des revenus. De cette manière, davantage de parents auront la possibilité de recourir aux services de garde d'enfants en fonction de leurs revenus.

Pour le 31 janvier au plus tard, les organisations offrant des services de garde d'enfants devaient introduire une demande pour pouvoir créer ces places d'accueil supplémentaires. Notre administration locale était investie d'un rôle consultatif dans cette attribution et a tenu compte pour cet avis des besoins de notre commune.

C'est à présent à l'Agentschap Opgroeien qu'appartient la décision d'attribuer ou non ces places supplémentaires aux initiatives d'accueil ayant manifesté leur intérêt.

Des nouvelles du plan de mobilité de Wemmel

Le plan de mobilité de Wemmel définit les grandes lignes de la politique de mobilité de la commune pour les prochaines années. Les principaux objectifs consistent à mettre en place une mobilité fluide et efficace pour chacun et à améliorer la sécurité routière et la qualité de vie.

Au terme de l'évaluation des dispositifs d'essai, le Conseil communal a approuvé plusieurs des mesures en sa séance du 14 décembre 2023 et les a intégrées dans le règlement complémentaire de circulation routière. La prochaine étape consistera à examiner les mesures qui n'ont pas encore été approuvées. A terme, les blocs en béton des dispositifs seront également remplacés par des alternatives plus esthétiques.

Pour tout savoir sur les dispositifs d'essai et les mesures approuvées, surfez sur le site Internet de la commune  www.wemmel.be.

 02/462.11.20

 mobilite@wemmel.be

Speed pedelec: la sécurité d'abord!

Les speed pedelecs sont de plus en plus nombreux dans nos rues. Pour rappel, le terme désigne un vélo électrique disposant d'une assistance au pédalage allant jusqu'à 45 km/h. Pour votre sécurité, nous nous proposons de récapituler ici les règles auxquelles le cycliste doit se conformer avec un speed pedelec.

Règle générale

- Avec votre speed pedelec, vous pouvez utiliser la piste cyclable bordant une route où la vitesse est limitée à 50 km/h. C'est donc vous qui décidez si vous préférez rouler sur la piste cyclable ou sur la chaussée.
- Vous devez par contre emprunter la piste cyclable avec votre speed pedelec si la vitesse maximale autorisée sur la chaussée est supérieure à 50 km/h.

Obligations

Outre les règles de circulation routière, il y a aussi quelques formalités à respecter avec un speed pedelec. Le port du casque est par exemple obligatoire.

Quelques conseils

- Avec votre speed pedelec, vous roulez nettement plus vite que les autres cyclistes. Faites donc preuve de courtoisie et ralentissez lorsque vous dépassez d'autres usagers.
- Utilisez au besoin votre klaxon pour avertir à temps les autres usagers.
- Faites spécialement attention aux piétons qui traversent ou qui se trouvent sur la piste cyclable.
- Gardez vos distances par rapport aux autres usagers.
- Adaptez votre vitesse aux circonstances, par exemple à la présence d'usagers faibles de la route, aux conditions atmosphériques, à la densité du trafic, à la visibilité, à l'état de la chaussée, etc.





Une zone 30 pour la sécurité de tous

De plus en plus de villes et communes limitent la vitesse à 30 km/h en agglomération ou du moins dans de vastes parties de celle-ci.

Le Conseil communal de Wemmel a lui aussi approuvé des objectifs par lesquels il s'engage à réaliser une ambitieuse transition modale (le changement de moyens de transport, aussi appelé « modal shift ») comme le préconise le plan de mobilité régional de la Flandre.

Le choix de l'administration locale de Wemmel se porte sur:

- une réduction du trafic de contournement par les petites routes locales en orientant le trafic de transit vers les voiries

équipées et prévues à cette fin;

- une réduction du nombre d'accidents de la route sur les voiries communales.

6

Toutes les voiries locales destinées au trafic de destination local seront aménagées sous la forme d'une zone 30 permanente. Cette adaptation permettra d'améliorer non seulement la sécurité routière, mais aussi la qualité de vie dans les quartiers résidentiels. Elle cadre dans une vision plus large de l'aménagement de l'espace public qui veut accorder une place centrale aux usagers faibles de la route (piétons et cyclistes).

Quels sont les principaux avantages d'une zone 30?

- **Une meilleure qualité de vie pour les riverains et un espace public partagé.**
- **Moins de nuisances sonores:** une zone 30 réduit les nuisances sonores étant donné que son aménagement limite la vitesse et dans certains cas l'intensité du trafic de transit.
- **Un cadre de vie plus sain:** une zone 30 réduit les émissions de gaz d'échappement nocifs et est donc meilleure pour la santé et pour l'environnement.
- **Décourager le trafic de contournement:** opter pour un raccourci en traversant un quartier résidentiel ne présente plus aucun intérêt lorsque la vitesse y est identique ou inférieure à celle autorisée sur les axes principaux.
- La circulation devient plus sûre, en particulier pour **les enfants et les jeunes.**

Mise en œuvre des mesures

L'extension de la zone 30 sera réalisée au printemps de 2024 et s'accompagnera des mesures de sensibilisation et de la communication appropriées. Toutes les informations seront disponibles sous peu sur le site Internet de la commune.

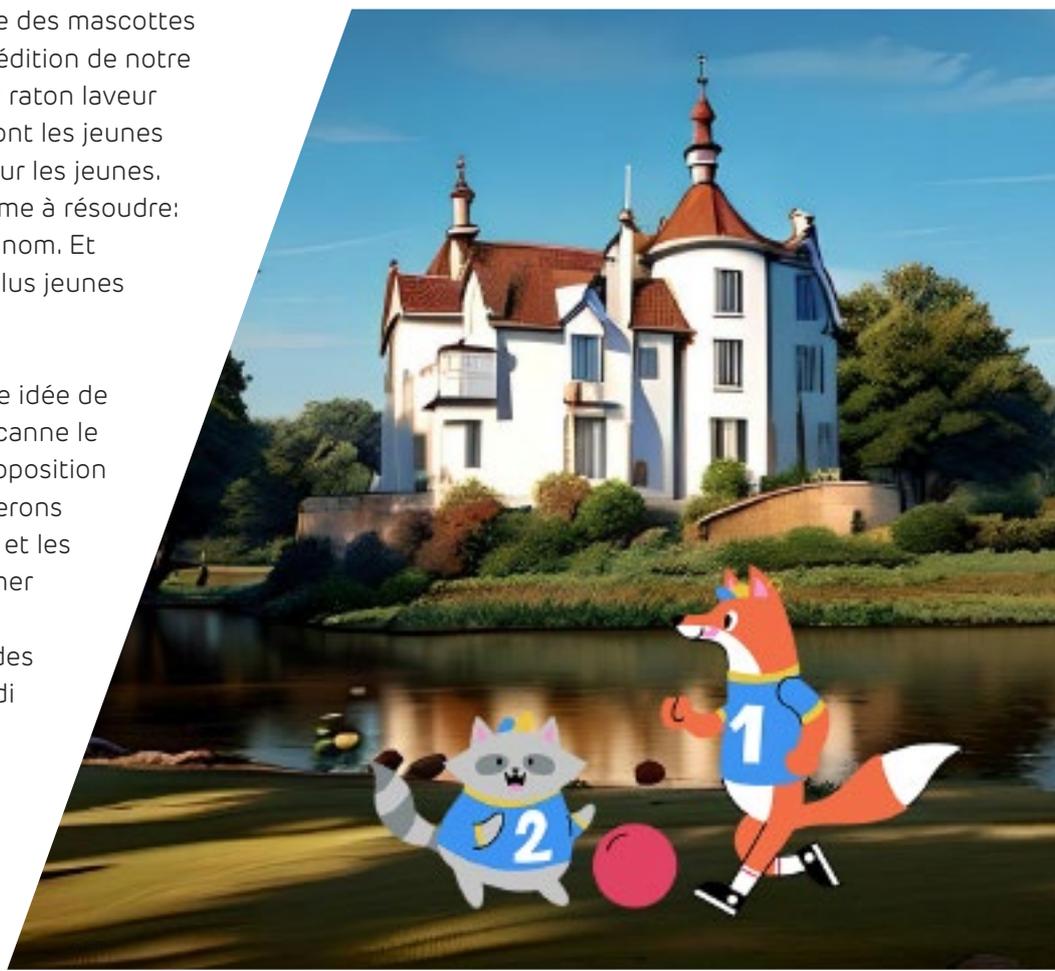
☎ 02/462.11.20

✉ mobilite@wemmel.be

Est-ce toi qui trouveras un nom original pour nos mascottes?

Vous avez déjà fait la connaissance des mascottes de Wemmel dans une précédente édition de notre Wemmel Info. Désormais, le joyeux raton laveur et l'intrépide renard accompagneront les jeunes de Wemmel à diverses activités pour les jeunes. Cependant, il nous reste un problème à résoudre: les mascottes n'ont pas encore de nom. Et pour cela, nous comptons sur les plus jeunes habitants de notre commune.

Tu as entre 6 et 18 ans et tu as une idée de nom sympa pour les mascottes? Scanne le code QR et fais-nous part de ta proposition pour le mercredi 13 mars. Nous tirerons 3 bulletins de participation au sort et les heureux élus pourront venir chercher leur sachet plein de surprises à l'accueil du Campus W! Les noms des gagnants seront publiés le mercredi 27 mars sur les réseaux sociaux et sur le site Internet de la commune.



Respecter les limitations de vitesse

La vitesse excessive et inadaptée reste la principale cause des accidents de la route. C'est pourquoi davantage de contrôles de vitesse seront effectués dans les mois à venir. Les contrôles seront principalement organisés dans les zones résidentielles, les zones scolaires et dans le centre de notre commune.

Pour organiser ces contrôles plus efficacement, l'administration locale utilisera notamment des radars.

Respectez donc la limitation de vitesse indiquée !

☎ 02/462.11.20
✉ mobilite@wemmel.be

Non aux débris et aux déversements clandestins!

Les débris ne sont pas des déversements clandestins...

Les débris sont des petits déchets que l'on abandonne sur le domaine public en mangeant, en buvant, en fumant, etc. On peut par exemple penser aux mégots de cigarettes, aux chewing-gums, aux canettes vides, aux déjections canines, aux emballages de bonbons, aux mouchoirs, aux tickets de toutes sortes et à bien d'autres déchets encore. C'est à ça que servent les poubelles publiques. Si vous n'en trouvez pas, gardez vos débris et jetez-les à la poubelle à votre retour chez vous.

... et les déversements clandestins ne sont pas des débris

8 Les déversements clandestins sont des déchets qui sont abandonnés délibérément:

- à un endroit où c'est interdit;
- à un moment où c'est interdit;
- dans un récipient ou un sac qui n'est pas le bon.

Il peut par exemple s'agir de sacs de déchets ménagers déposés dans des poubelles publiques, de déchets abandonnés auprès des bulles à verre, des conteneurs souterrains ou des conteneurs de textile, d'un sac poubelle sorti trop tôt ou de la présentation de déchets en vue de la collecte dans un sac autre qu'un sac Intradura.

Les auteurs de déversements clandestins veulent ainsi réaliser des économies, mais c'est finalement la communauté qui paie. Car qu'il s'agisse de déversements clandestins ou de débris, leur évacuation coûte très cher.

Résultats de l'enquête

En automne, la commune a consacré une enquête en ligne aux déversements clandestins. Comme on pouvait s'y attendre, le spectacle de débris et de déchets abandonnés ne fait plaisir à personne. Les déversements clandestins créent de la frustration,



sont perçus comme un manque de respect par les autres et créent un sentiment d'insécurité.

Environ la moitié des personnes ayant pris part à l'enquête ont déjà vu quelqu'un déposer clandestinement des déchets et soupçonnent que ces faits sont commis par des habitants de notre commune.

L'enquête a également permis de distiller de nombreuses suggestions, dont certaines sont déjà appliquées dans notre commune:

- **Déploiement de caméras:** en début d'année, la commune a fait l'acquisition de 3 caméras mobiles supplémentaires pour repérer les déversements clandestins.
- **Répression plus sévère:** en plus d'une sanction administrative communale, les personnes qui abandonnent des débris ou déposent clandestinement des déchets peuvent aussi s'attendre à devoir s'acquitter des frais de nettoyage. La commune a pour ce faire actualisé son règlement de rétribution à dater de janvier.
- **Renforcement des contrôles:** outre les gardiens de la paix, des collaborateurs d'Intradura et de l'OVAM effectuent également des contrôles.

Envie de découvrir tous les résultats de l'enquête? Jetez un coup d'œil sur le site Internet de la commune ou scannez le code QR.

✉ environnement@wemmel.be
☎ 02/462.11.10

Faites le nettoyage de printemps dans votre quartier

Participez au Nettoyage de printemps

Vous aussi, vous appréciez la propreté dans un quartier? Le Nettoyage de printemps est une campagne de l'association Mooimakers dans le cadre de laquelle tous les Wemmelois sont appelés à débarrasser notre commune de ses détrit. Cette année, l'action Nettoyage de printemps se déroulera **du samedi 23 mars au samedi 6 avril inclus**.

Vous voulez nous aider? Organisez vous-même une action de nettoyage: individuellement, entre amis, avec les habitants de votre quartier, avec votre association ou même avec votre école ou votre entreprise. Vous ne savez pas par où commencer?

Prenez alors part à l'action organisée par la commune de Wemmel elle-même.

Quand, quoi, où?

L'action de nettoyage de la commune aura lieu **le samedi 23 mars 2024**. Il vous suffit de vous présenter entre 10h et 14h à la maison communale, avenue Dr. Follet 28. Vous y recevrez tout le matériel nécessaire (pince, gilet réfléchissant, sacs à déchets) et une proposition de rues à déblayer. Le même jour, vous pourrez passer entre 10h et 15h à la maison communale de Wemmel pour tester vos connaissances avec notre grand jeu du tri. Vous aurez aussi l'occasion de poser aux collaborateurs toutes vos questions sur le thème des déchets.

✉ environnement@wemmel.be
☎ 02/462.11.10

Qu'en est-il des déchets compostables?

Ces dernières semaines, vous avez certainement rencontré dans la presse toutes sortes d'articles consacrés à la collecte des restes de nourriture. Et vous vous demandez sans doute ce qui va changer à Wemmel? La réponse est simple: rien du tout! A Wemmel, nous collectons en effet depuis des années les déchets compostables, aussi appelés LFJ (déchet de légumes, de fruits et de jardin). Par contre, les communes qui ne le faisaient pas encore sont à partir de 2024 tenues d'organiser une collecte pour ces déchets compostables.

Saviez-vous d'ailleurs que les restes de nourriture cuite et les restes de poisson et de viande doivent également être déposés dans le sac de déchets compostables? Il est en effet interdit de jeter des restes de nourriture parmi les déchets résiduels. C'est mieux pour l'environnement, mais aussi pour votre budget, car

le sac blanc destiné aux déchets compostables coûte nettement moins cher qu'un sac à déchets résiduels. Les sacs de déchets compostables sont disponibles en 3 tailles afin que chacun puisse choisir le format le plus approprié. A Wemmel, les déchets LFJ sont collectés une fois par semaine, le mercredi.



Recherche: bénévoles pour la médiation de voisinage

Vous êtes doué(e) pour désamorcer des conflits? Dans ce cas, vous pourriez peut-être vous lancer dans la médiation de voisinage. Le but de la médiation de voisinage est de rétablir la communication entre voisins afin de les aider à résoudre leurs conflits. Les petits conflits de tous les jours et les tensions et problèmes accumulés peuvent avoir un effet négatif sur l'ambiance qui règne dans un quartier et donc sur la qualité de vie. La plupart des conflits de voisinage ont trait à des nuisances sonores, à des nuisances dues aux animaux domestiques, aux nuisances sonores occasionnées par les enfants, à des problèmes dans les jardins, à la présence de débris ou d'objets qui traînent, à des nuisances olfactives, etc.

Que fait un médiateur de voisinage?

En tant que médiateur de voisinage, vous écoutez les griefs de chacun des voisins impliqués dans le conflit et vous encadrez l'entretien destiné à concilier leurs points de vue. L'entretien de médiation est toujours conduit par 2 bénévoles ayant suivi une formation adéquate. Vous n'agissez donc jamais seul(e). De plus, l'équipe de bénévoles bénéficie de l'encadrement et du soutien du coordinateur de la médiation de voisinage.

L'aventure vous tente?

Vous vous sentez la vocation d'un médiateur de voisinage? Envoyez un e-mail à l'adresse [✉ burenbemiddeling@vlaamsbrabant.be](mailto:burenbemiddeling@vlaamsbrabant.be) en vous présentant brièvement et en indiquant vos motivations.

10

Le programme 'Bewegen Op Verwijzing' étoffe ses rangs



L'objectif du programme 'Bewegen Op Verwijzing' – littéralement 'Bouger sur prescription' – est d'aider les participants à adopter un mode de vie (plus) actif. Il s'adresse à toutes les personnes qui éprouvent des difficultés à introduire davantage d'activité physique dans leur quotidien et à conserver ces bonnes habitudes. Un coach 'Bewegen Op Verwijzing' leur fournit alors un accompagnement professionnel et les aide à élaborer un plan d'activité physique sur mesure. A partir de là, la balle est dans le camp du participant. Bouger davantage, ce n'est finalement pas si compliqué: il peut en effet suffire de se rendre au travail à vélo, ou de se balader régulièrement en famille ou entre amis. Le coach 'Bewegen Op Verwijzing' est aussi au courant des activités et disciplines sportives proposées par la commune et par les associations et peut donc orienter le participant.

Pour pouvoir faire appel à un coach, il faut une prescription. Cette prescription est généralement délivrée par un médecin traitant, mais d'autres intervenants peuvent désormais vous la fournir également: podologues, ergothérapeutes, kinésithérapeutes, assistants sociaux, pharmaciens, diététiciens, psychologues, infirmiers, obstétriciens et médecins spécialistes sont dans l'intervalle venus renforcer les rangs des prescripteurs du programme. Demandez dès aujourd'hui une prescription à l'intervenant de votre choix et mettez-vous au travail. Pour en savoir plus, surfez sur le site www.bewegenopverwijzing.be ou contactez Jente Rydant, coach 'Bewegen Op Verwijzing'.

☎ 0472/60.05.38

✉ jente.rydant@bewegenopverwijzing.be

'Mijn huis in nood!': un prêt sans intérêts pour vos rénovations

Souvent, les propriétaires qui veulent réaliser des rénovations (énergétiques) dans leur logement doivent préfinancer ces travaux eux-mêmes. S'ils ne disposent pas de suffisamment d'épargne et n'ont pas la possibilité d'emprunter, ils sont donc contraints de renoncer à leurs projets de rénovation. Résultat: la qualité du logement se dégrade, la facture d'énergie augmente, le logement perd de sa valeur et le confort des occupants diminue.

Grâce au projet 'Mijn huis in nood!', certains ménages wemmelois peuvent obtenir un prêt à la rénovation sans intérêts avec paiement différé, mais aussi – et il s'agit là d'un aspect essentiel – un accompagnement social et technique. Nombre de rénovations peuvent en effet profiter à l'efficacité énergétique du logement, par exemple la pose de double vitrage ou

l'isolation de la toiture. En plus d'améliorer la qualité d'habitat, ces interventions permettent donc aussi de réduire les émissions de CO₂. L'accompagnement social et technique des travaux de rénovation est donc d'une importance cruciale. La commune collabore avec la province du Brabant flamand pour l'accompagnement à la rénovation, avec la Maison de l'Energie pour le support financier et administratif et avec 3W+ pour la coordination du projet.

Vous avez des projets de rénovation, mais vous n'avez pas les moyens financiers de les réaliser? Contactez notre conseiller Logement pour connaître les possibilités qui s'offrent à vous.

☎ 02/462.11.50
✉ logement@wemmel.be

Bienvenue au Smart Café de la bibliothèque de Wemmel!



11

Le Smart Café vous accueille à bras ouverts avec votre tablette ou smartphone. Il ne s'agit ni d'un cours ni d'une formation, mais seulement d'une sympathique réunion. Tous ensemble, vous découvrez les possibilités de votre appareil, vous apprenez à mieux l'utiliser et vous échangez des expériences. Un animateur expérimenté est là pour vous aiguiller et répondre à vos questions.

Chaque session est axée sur un thème spécifique:

Google Photos (comment conserver vos photos en ligne en toute sécurité)	07/03 (NL) et 22/03 (FR)
Applis de santé	18/04 (NL) et 03/05 (FR)
Succession numérique	16/05 (NL) et 31/05 (FR)

Praktische info:

De 9h30 à 12h30

A la bibliothèque de Wemmel, avenue J. De Ridder 49

Prix: 5 € par session et par participant

Maximum 12 participants, inscription obligatoire sur le site

🌐 bib.wemmel.be.

☎ 02/462.10.10
✉ bib@wemmel.be



2024: une année riche en élections!

Cette année, nous nous rendrons aux urnes à deux reprises.

- Le **dimanche 9 juin 2024** se tiendront simultanément les élections fédérales, régionales et européennes.
- Le **dimanche 13 octobre 2024**, les habitants de toutes les communes de Flandre auront l'occasion d'élire leurs représentants au Conseil communal et au Conseil provincial. A cela viendront s'ajouter pour les habitants de Wemmel l'élection du Conseil du CPAS, l'élection des membres du Bureau permanent du CPAS et l'élection directe des échevins.

Vous êtes Belge mais vous habitez à l'étranger?

Sachez qu'une distinction est faite selon que vous habitez au sein de l'Union européenne (UE) ou en dehors. L'obligation de se présenter au bureau de vote s'applique dans les deux cas pour l'élection des chambres législatives fédérales. En revanche, vous n'avez pas la possibilité de prendre part aux élections régionales, communales et provinciales.

12

L'obligation de se présenter au bureau de vote s'applique également pour les élections européennes,

mais avec une petite différence en fonction de votre situation. Les Belges qui résident au sein de l'UE peuvent voter pour une liste de leur pays de résidence. S'ils veulent voter pour une liste belge, ils doivent introduire explicitement une demande distincte auprès de leur poste consulaire de carrière belge. Pour ce faire, vous devez remplir les conditions suivantes :

- Avoir la nationalité d'un Etat membre de l'Union européenne.
- être inscrit dans les registres de la population d'une commune belge au 1er avril 2024.
- Avoir atteint l'âge de 16 ans au 9 juin 2024.
- Avoir introduit la demande d'inscription au plus tard le 31 mars 2024 (voir le site web «Elections pour les Belges de l'étranger»).
- Ne pas être exclu du droit de vote.

Les Belges qui résident en dehors de l'UE peuvent uniquement voter pour une liste belge mais ne doivent pas introduire de demande spécifique à cette fin. Consultez les sites Internet renseignés ci-dessous pour obtenir toutes les informations dont vous avez besoin.

Qui peut voter? Et est-ce un droit ou une obligation? Voici un aperçu pratique qui vous apportera toutes les réponses!

• 9 juin 2024

- Elections flamandes et fédérales:
 - Obligation de se présenter au bureau de vote à partir de 18 ans
 - Pas de droit de vote pour les citoyens âgés de 16 et 17 ans
- Elections européennes:
 - Obligation de se présenter au bureau de vote à partir de 18 ans
 - Droit de vote pour les citoyens âgés de 16 et 17 ans

• 13 octobre 2024

- Elections locales et provinciales
 - Plus d'obligation de se présenter au bureau de vote
 - Droit de vote à partir de 18 ans

En savoir plus au sujet des élections? Vous trouverez une réponse à toutes vos questions sur les sites suivants:

- Elections locales et élections pour le Parlement flamand:
 -  vlaanderenkiest.be
- Elections fédérales:
 -  <https://elections.fgov.be/>
- Elections européennes:
 -  <https://elections.europa.eu/fr/>
- Elections pour les Belges résidant à l'étranger:
 -  <https://diplomatie.belgium.be/fr/pour-les-belges-letranger/elections>

Mesures préventives contre les inondations

Les précipitations trop abondantes sont un problème fréquent qui peut occasionner des dommages importants tant aux habitations qu'à l'environnement. Elles peuvent causer des inondations, endommager les infrastructures et même mettre en danger la vie d'êtres humains et d'animaux.

L'administration locale de Wemmel, l'association Regionaal Landschap Brabantse Kouters et la province du Brabant flamand ont décidé d'unir leurs forces dans le cadre du programme Water+Land+Schap (WLS) afin de résoudre les problèmes locaux causés par l'eau. En décembre 2022, la commune de Wemmel a reçu une subvention de 368.000 € du Gouvernement flamand afin de prendre des mesures contre les inondations dans la zone du Maalbeek et du Tangebeek. Lisez la suite pour découvrir à quoi nous avons consacré cette subvention.

Fossé de drainage de la rue P. Remeker

La rue P. Remeker est équipée depuis 5 ans d'un réseau d'égouts dédoublé. A l'heure actuelle, les eaux pluviales s'écoulent vers le Maalbeek en passant par un fossé à ciel ouvert et une canalisation souterraine. Pour éviter cela à l'avenir, le fossé va être découpé et raccordé à un nouveau fossé de drainage aménagé dans la zone de liberté pour chiens. Grâce à 4 tranchées d'un demi-mètre de profondeur, l'eau



s'infiltrera progressivement dans le sol. Le tampon formé par ce dispositif permettra de modérer la pression sur le Maalbeek.

A retenir: la zone de liberté pour chiens devra être fermée pendant la durée des travaux d'excavation. Pour savoir quand exactement, surveillez le site Internet ou la page Facebook de la commune.

Tampon sur l'Amelvonnebeek

L'Amelvonnebeek prend sa source entre Kobbegem et Relegem et poursuit son cours vers Wemmel et Meise en passant par Hamme. Lorsque les précipitations sont abondantes, des problèmes se posent tout particulièrement dans l'avenue des Alouettes à Wemmel. Une sorte d'écluse va à présent être aménagée sur le cours d'eau à hauteur de la N290 (chaussée de Merchtem, à la frontière avec Merchtem) afin de retenir l'eau plus longtemps et d'éviter ainsi les inondations en aval.



Que pouvez-vous faire à votre niveau?

- Recueillez les eaux pluviales dans des citernes et utilisez cette eau pendant les périodes de sécheresse pour arroser votre jardin.
- Efforcez-vous de réduire la surface empierrée de votre jardin en remplaçant par exemple les dalles par de l'herbe ou du gravier. L'eau pourra ainsi s'infiltrer dans le sol au lieu de se déverser dans l'égout.
- Aidez-nous à entretenir les canaux d'évacuation publics en retirant les feuilles et les branches de la rigole qui passe devant votre habitation.
- Installez si possible une citerne d'eaux pluviales.

☎ 02/462.11.20

✉ patrimoine@wemmel.be

Bientôt au CC de Zandloper

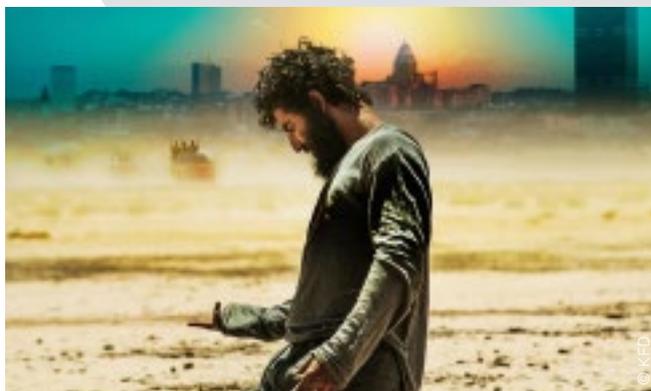


Vous pouvez bénéficier du tarif abonnés en réservant au moins 5 représentations.
Et si vous avez moins de 21 ans, vous bénéficiez en prime du tarif jeunes.

Cinéma pour tous

'Rebel' (vendredi 01/03) et petits-déjeuners du cinéma pour toute la famille (03/03)

Après 'Gangsta' (titre original en néerlandais: 'Patser') et 'Bad Boys for Life', Adil El Arbi et Billal Fallah changent de cap. Après un voyage en Syrie, ils ont décidé de consacrer leur nouveau film à la guerre civile. **'Rebel'** (16+) relate l'histoire de Kamal, qui quitte la Belgique afin de venir en aide aux victimes de la guerre en Syrie. Mais à son arrivée, il est forcé de rejoindre un groupe armé...



14

Le dimanche 3 mars, vous aurez l'occasion de savourer un délicieux petit-déjeuner au Cultuur Bar Bar avant de vous régaler de 2 excellents films familiaux. Vous pourrez partir à l'aventure avec Rintje, un joyeux chiot qui ne manque jamais une occasion d'explorer le monde avec ses amis à quatre pattes, ici dans **'Rintje 2'** (3+), ou découvrir le monde magique de **'Mavka'** (6+) au cœur des mystérieuses forêts d'Ukraine peuplées de créatures fantastiques qui gardent farouchement leur royaume sacré.



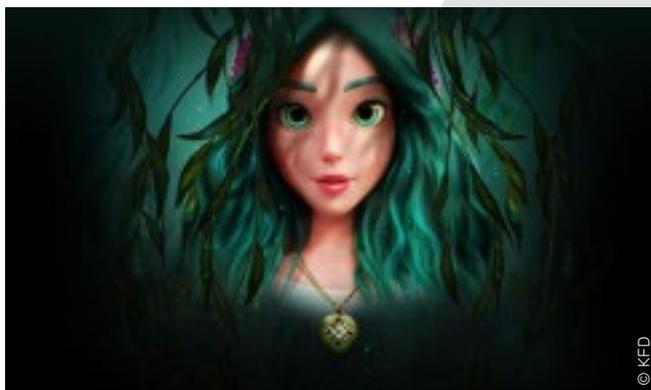
vendredi 1^{er} mars 2024 (Rebel)

14h et 20h30 – CC De Zandloper – 5 euros

dimanche 3 mars 2024 ('Rintje 2' et 'Mavka')

9h: petit-déjeuner – 10h: film – 5 euros (tarif de base) et 8 euros (tarif abonnés) – 10 euros (film & petit-déjeuner pour les enfants de moins de 12 ans) – 16 euros (film & petit-déjeuner pour les adultes) – CC De Zandloper

Réservation obligatoire pour le petit-déjeuner, possibilité de réserver jusqu'au lundi 26 février.



© KFD



'We spelen een spel vandaag'

Après-midi de jeu

Pour le plaisir de tous, le Gezinsbond et le CC De Zandloper organisent à nouveau des séances de jeux de société! Le concept est simple: nous prévoyons des jeux, une collation et des boissons. De votre côté, rien ne vous empêche de venir avec votre jeu favori pour en faire profiter tout le monde. Le but? Passer un bon moment tous ensemble.

samedi 16 mars 2024

16h – CC De Zandloper

prix: 2 euros par personne (tarif de base), 1 euro par personne pour les membres du Gezinsbond

Theater van A tot Z

'Dag Vreemde Man'

En 2015, un groupe de nouveaux arrivants allophones a créé une production théâtrale et musicale intitulée 'Gelukkig zijn'. Après plus de 60 représentations et un succès fracassant, la troupe Theater van A tot Z présente cette année un nouveau spectacle: 'Dag Vreemde Man'. Un groupe d'acteurs de tous les âges et de tous les horizons vous y emmènent à la découverte du monde de la musique néerlandophone et de leurs propres existences à travers des récits combinés à des chansons interprétées à quatre voix qui vous réchaufferont le cœur. Emotion et ambiance garanties!

mardi 19 mars 2024

20h30 – CC De Zandloper

prix: 7 euros – possibilité d'utiliser le RandUitcheque!



15

© Theater van A tot Z



Margriet & Celien Hermans

'Kwestie van DNA'

Chose promise, chose due: deux ans après leur dernière représentation en direct sur Facebook, Margriet et Celien sont de retour avec un spectacle interactif ponctué de récits croustillants dont elles ont le secret, rempli d'humour et monté en musique!

dimanche 24 mars 2024

14h – CC De Zandloper

prix: 22 euros (tarif de base), 16 euros (tarif jeunes -21) et 20 euros (tarif abonnés)

Informations et réservations sur le site www.dezandloper.be ou sur les réseaux sociaux (f et i).



A la recherche d'un emploi dans le secteur public? 🌐 Le site werkenbijdeoverheid.be présente chaque semaine les nouvelles offres d'emploi des administrations locales, aussi de Wemmel. A découvrir absolument si vous avez envie d'un nouveau défi à relever.

Il n'y a rien de pire que de perdre son chat ou son chien. Si votre animal domestique est pucé, vous aurez plus de chances de le retrouver. Du moins, si les données enregistrées sur la puce sont correctes et si vous les avez rendues publiques. Avez-vous déjà vérifié les données figurant sur la **puce de votre chien ou de votre chat**? Faites-le sans plus attendre afin de pouvoir retrouver plus rapidement votre compagnon à quatre pattes s'il s'égaré. Plus d'infos: 🌐 www.huisdierinfo.be/check-je-chip.

Vous aimeriez offrir cet été des vacances inoubliables à un enfant ukrainien? Inscrivez-vous sans plus attendre en tant que famille d'accueil! L'**ASBL Euro-Children** est en effet à la recherche de quelques sympathiques familles disposées à accueillir un enfant ukrainien pendant 3 semaines. L'idée vous tente? Envoyez un e-mail à l'adresse ✉ info@euro-children.be, cela ne vous engage à rien!

Votre association a l'intention d'organiser un **stage d'été** qu'elle aimerait voir figurer dans la brochure de la commune de Wemmel? Contactez le Service Loisirs et Bien-être à l'adresse ✉ vtw@wemmel.be.

Le samedi 24 février, une **rencontre** sera organisée au Foyer du Campus W à l'intention des habitants du quartier Saint-Englebert. De 14h à 17h, vous aurez l'occasion d'y rencontrer vos voisins autour d'un verre et d'une collation. Un encadrement musical est prévu ainsi que des activités sympas pour les enfants. La participation est gratuite. Plus d'infos sur le site 🌐 www.wemmel.be.

Save the date: réception printanière. Réservez d'ores et déjà cette date dans votre agenda, car le Markt bouillonnera d'activités le vendredi 19 avril 2024. Nous reviendrons plus en détail sur le programme dans le Wemmel Info d'avril.

Du 2 au 10 mars 2024, nous célébrerons la **Semaine du bénévole**. La commune de Wemmel mettra l'occasion à profit pour remercier chaleureusement tous les bénévoles sur lesquels elle peut compter!

Vitamine OK : Le samedi 16 mars de 10h30 à 12h00, les enfants âgés de 4 à 7 ans seront les bienvenus à la bibliothèque (avec leur accompagnateur) pour un **séance de lecture à haute voix interactive**.

Nous écouterons une histoire racontée par l'asbl Vitaal. Ensuite, place aux jeux ! Plus d'informations sur le site ([icoo website](http://icoo.website)) bib.wemmel.be. La participation est gratuite.

Vous êtes bricoleur et doué pour réparer toutes sortes d'objets et appareils? Et vous aimeriez faire profiter les Wemmelois de vos talents à l'occasion du **Repair Café** qui sera organisé le samedi 25 mai? Mettez-vous en rapport avec le Centre de services local à l'adresse ✉ eureka@wemmel.be.

Piano Days. Le dimanche 17 mars, vous pourrez assister à la Villa Beverbos à un concert de musique classique de Peter Cverle et Tomasz Konieczny qui, respectivement au saxophone alto et au piano, interpréteront des œuvres de César Franck et Claude Debussy. Billets en vente auprès de l'Académie communale ou à la bibliothèque.

Le **Marché Annuel** aura lieu cette année le lundi 19 août 2024. Nombre d'activités sympas seront aussi organisées les jours précédents (du 16 au 18 août inclus), pour lesquelles la commune est ouverte aux nouvelles initiatives. Vous aimeriez lancer un nouveau concept avec votre association? Contactez le Service Loisirs et Bien-être (vtw@wemmel.be).